

## Acte de mariage et régularisation apres avoir reçu un OQTF

## Par tak, le 11/01/2012 à 15:46

## Bonjour,

je suis étudiant en master1, et j'ai reçu un OQTF (obligation de quitter le territoire français) il ya maintenant presque un mois et sa date limite c'est le 12/01/2012, mais je l'ai reçu le 19/12/2011.

j'aimerai savoir aujourd'hui même avec cet OQTF une personne peut se marier et s'il se marie a ce que il pourra régler sa situation?????

a ce que le pacs pourra régulariser si la personne peut se pacser deja ?!!!?? et a ce que le pacs pourra aider dans la procédure du recours ?? j'attends vraiment des réponse et du soutien.

merci

Par Claralea, le 11/01/2012 à 18:47

J'ai modifié votre message en enlevant votre numero de telephone, vous etes sur un forum public et des personnes pourraient en faire mauvais usage, bonne continuation sur le forum